

# SG ACTIONS EURO SELECTION (C)

Code ISIN : FR0010397125

Classification AMF : Actions de pays de la zone Euro

Société de Gestion : Société Générale Gestion

FCP

Eligibilité :

Compte titres ordinaire

PEA

Assurance vie

## Orientation de gestion

FCP principalement investi en actions de pays de la zone Euro de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques. L'équipe de gestion dispose de marges de manœuvre élevées pour concentrer le portefeuille sur ses plus fortes convictions.

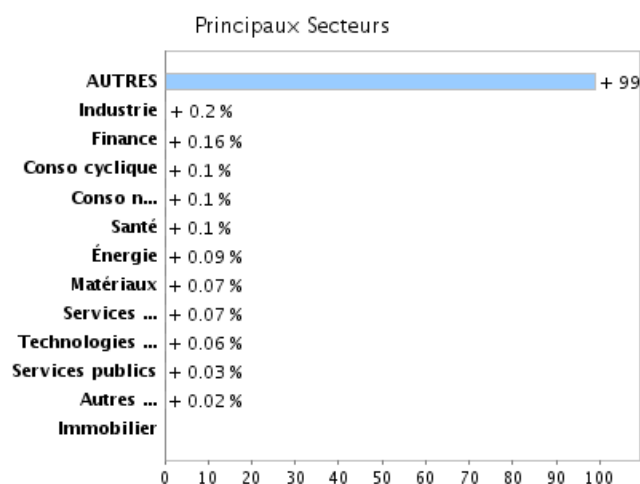
## Commentaire de gestion à fin 01/2019

L'année 2019 a débuté en fanfare, l'indice MSCI Europe ayant gagné 6% en janvier. C'est la rotation sectorielle qui a été le trait marquant du marché actions européen en 2018 et cette thématique reste à l'ordre du jour. Alors que le marché européen était dominé par les secteurs défensifs au cours des derniers mois de 2018, le leadership sectoriel en janvier a été plus contrasté. L'immobilier, la consommation discrétionnaire et les matériaux ont pris la tête du peloton, alors que le secteur des services de communication a décroché.

Au cours du premier mois de l'année, la performance du portefeuille s'est alignée sur celle de son indice de référence. Sur le plan sectoriel, les valeurs financières et la santé ont apporté une contribution positive à la performance du portefeuille, alors que certaines valeurs industrielles et du secteur des services de communication l'ont au contraire pénalisée. Quant aux titres individuels, ING et BBVA ont tous deux affiché de belles performances. À l'inverse, Deutsche Telekom a amputé la performance du portefeuille en raison de la concurrence accrue sur la 5G dans l'un de ses marchés clés.

Après une fin d'année 2018 trépidante, l'embellie conjoncturelle à laquelle nous avons assisté au cours des dernières semaines a donné un peu de répit aux investisseurs. Comme les incertitudes qui planent actuellement sur le Brexit et la guerre commerciale assombrissent le sentiment des marchés, nous pensons que des accès de volatilité à court terme continueront vraisemblablement à se produire dans les prochains mois. Notre scénario de base pour ces deux événements est que la logique l'emportera et qu'une solution à l'amiable sera trouvée. Cependant, comme ces hypothèses reposent sur la raison plutôt que sur des données concrètes, il reste plus que jamais essentiel de s'assurer que les portefeuilles soient équilibrés et ne soient pas impactés de façon disproportionnée en cas d'issue négative. Selon nous, il est important de prendre un peu de recul face aux gros titres qui changent tous les jours et de se concentrer sur les fondamentaux des entreprises, car ce sont eux qui constituent le principal moteur de rendement à moyen terme.

## Répartition du portefeuille à fin 01/2019



## Evolution de la performance (base 100) au 13/02/2019

du 17/02/2014 au 13/02/2019



## Performances nettes de frais en % au 13/02/2019

Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
+8,87	-0,41	-5,24	+16,04	+5,97

*performances glissantes*

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Indicateur synthétique de risque :

## Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : > à 5 ans

Affectation des revenus : Capitalisés

Devise de référence : EUR

Indice de référence : 100% EURO STOXX 50

## Chiffres clés au 13/02/2019 :

Valeur liquidative : 48,25 EUR

Périodicité : Quotidienne

*(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)*

Montant total de l'actif de l'OPCVM : 363,90 MEUR

## Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : 2 % maximum.

Droits de sortie : Néant

Frais courants : 2.28 % de l'actif net moyen

Commission de performance\* : 20.0% Performance au-delà de celle de l'indice de référence + 0,40%

Minimum première souscription : 1 part(s)

Centralisation des ordres : 12 h

Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

\* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence